

COMMUNIQUE DE PRESSE

CEREALIS

Siège social : Immeuble Amir El Bouhaira, Appt, N°1,
rue du Lac Turkana Les Berges du Lac 1053 Tunis.

Non Renouvellement du contrat de liquidité « CEREALIS »

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions CEREALIS et l'intermédiaire en bourse Axis Capital Bourse informent le public que ledit contrat est arrivé à échéance le 31 Décembre 2015 et qu'il ne sera pas renouvelé.

Il est rappelé au public que le contrat de liquidité des actions CEREALIS est entré en vigueur le 26 décembre 2014 et qu'il était composé de 37.037 actions et de 750.000 dinars de liquidités.

A la date de clôture du contrat, soit le 31 Décembre 2015, ce contrat est composé de 150.633 actions CEREALIS et de 57.960,229 dinars de liquidité.